

COMITÉ DE QUARTIER DE CAUDÉРАН-CENTRE

Comité d'Animation et de Défense des Intérêts de Caudéран-Centre

Association Loi de 1901 - Préfecture de la Gironde, n° 2-16837 le 29 février 1988 - JO du 6 avril 1988

17, rue Virginia, 33200 BORDEAUX-Caudéран - 05.56.08.29.33

cq.cauderan-centre@laposte.net

Siret : 441.939.477-00028

Bordeaux-Caudéран le 15 avril 2008

Monsieur Alain JUPPÉ
maire de BORDEAUX
Hotel de ville
Place Pey Berland
33077 BORDEAUX Cedex

Objet : Ligne autobus n°16
Transports collectifs sur Caudéран

Monsieur le Maire,

Nous tenons à vous remercier pour l'attention que vous avez bien voulu porter à la question de la modification de la ligne 16 lors de notre entretien du 3 mars 2008.

Comme vous le savez, cette modification pénalise de nombreux usagers et n'apporte aucune amélioration en matière de transport collectif sur un secteur important de notre quartier.

La période électorale étant passée, nous espérons vivement que le traitement de ce dossier va pouvoir avancer afin que les usagers retrouvent le chemin des autobus.

Plus largement, nous sommes à votre disposition pour travailler de façon constructive à un plan de restructuration concertée sur les problèmes de transports collectifs à Caudéран, notamment :

- les axes insuffisamment desservis (cadran ouest/rue Pasteur vers centre-ville par Croix Blanche et centre de Caudéран vers David-Johnson/Chartrons)
- l'inventaire des arrêts non aménagés, sur les lignes 53, 54 et 16
- l'accroissement des ruptures d'itinéraires, dues aux récentes restructurations, au niveau des boulevards pour les destinations prioritaires (établissements scolaires, CHU, etc...).

Enfin, d'une façon générale, notre Comité est disponible pour être partie prenante dans des ateliers ou commissions portant non seulement sur ces questions de transports, mais aussi sur les autres aspects de la vie collective : voiries, urbanisme, équipements sportifs, sociaux, culturelles et surtout associatifs, ces derniers faisant particulièrement défaut dans notre quartier.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,
Marc GUION de MÉRITENS